



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051708

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 3/04/2026 0H35 C:004400 I:02227

V/Appel du Vendredi 03/04/2026 a 0H35

V/REF.IMM. 19

IMMEUBLE : CARAVELLE 333
7 a 13, AV. DIVISION LECLERC
69200 VENISSIEUX

SDC 'Caravelle 333'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

Vaulx en Velin, le 28 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N° 11, APPEL DE MME MESDOUR, 4E ETAGE, *0652151098*

MOTIF : REFOULEMENT WC

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 03/04 A 02H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME MESDOUR AU 4EME ETAGE
DEBOUCHAGE ELECTROMECHANIQUE DEPUIS LE WC DE LA COLONNE EAUX VANNES QUI
PRESENTE UNE QUANTITE IMPORTANTE DE TARTRE ET DE LINGETTES
CONTROLE DE L ECOULEMENT

OBSERVATIONS : CD AB Email envoyé le 20/05/26 a 11H33 Mme N. PUDDU

CS AB Email envoyé le 03/04/26 a 07H18 Mme N. PUDDU

TRAVAUX MINIMUM DE 1ERE URGENCE - MESURES CONSERVATOIRES
PREVOIR LE CURAGE PREVENTIF DE LA COLONNE AFIN D'EVITER DE NOUVEAU
PROBLEMES DE REFOULEMENT SIGNALES COMME RECCURENT

NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION ET CLOTURONS CE DOSSIER EN L'ETAT
JUSQU'A NOUVEL ORDRE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6051708

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

L'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1		Pour mémoire	
1,00	Suppl.Dispatch.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	1	152,88		152,88
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 03/04	1	124,98		249,96
2,00	Sup.H.100%-Déb.K50 +20h-Sa +12h-D/JF	1	124,98		249,96
TOTAL H.T.					652,80
T.V.A. a 10,00%					65,28
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>718,08</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.